



VersaillesGrandParc

Dossier de presse

Versailles Grand Parc terre d'entrepreneurs



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Dans le cadre de sa compétence développement économique, Versailles Grand Parc, nouvelle agglomération présidée par François de Mazières, met tout en œuvre pour favoriser la création d'entreprises et permettre leur implantation durable sur le territoire. La commission développement économique constituée d'élus communautaires et présidée par Gilles Pancher, vice-président de l'agglomération, anime de nombreux projets pour aménager ce pôle majeur de l'ouest parisien.

QUELQUES CHIFFRES

- 17 000 entreprises sur tout le territoire
- 1,2 millions de m² de locaux d'entreprise
- Plus de 2 000 commerces et de nombreux pôles commerciaux
- Taux de création d'entreprises de 6,2 créations pour 1 000 habitants contre 5,1 pour 1 000 en France

1 L'entreprenariat valeur forte de l'agglomération

2 Des synergies pour l'accueil des entreprises

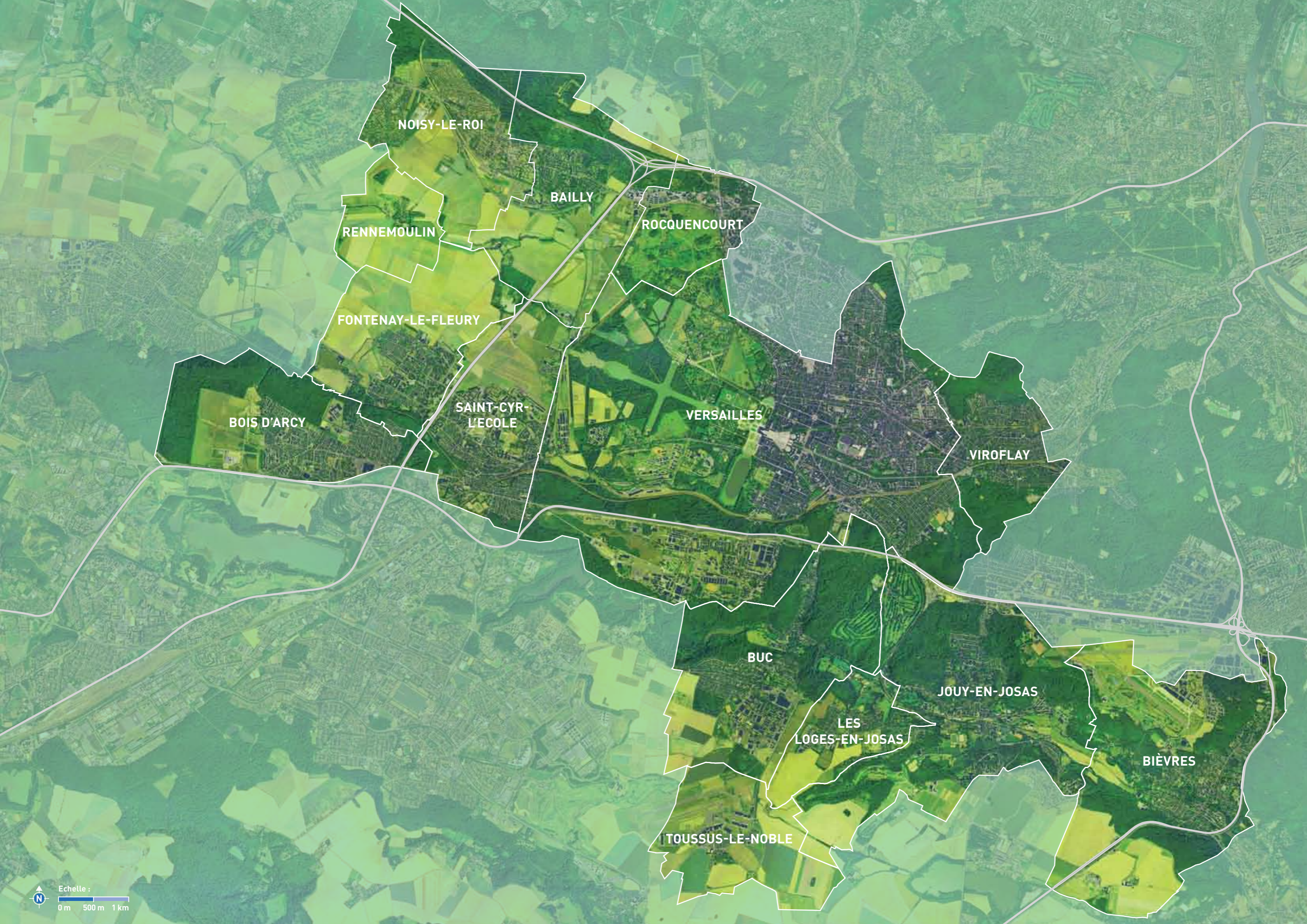
3 Une terre d'innovation

4 Le vivant et la ville : pour faire vivre la nature en ville

5 Des traditions d'excellence

6 Trophée des femmes chefs d'entreprises

7 Les 14 communes en chiffres



NOISY-LE-ROI

BAILLY

ROCQUENCOURT

RENNEMOULIN

FONTENAY-LE-FLEURY

BOIS D'ARCY

SAINT-CYR-
L'ECOLE

VERSAILLES

VIROFLAY

BUC

JOUY-EN-JOSAS

LES
LOGES-EN-JOSAS

BIÈVRES

TOUSSUS-LE-NOBLE

L'ENTREPRENARIAT VALEUR FORTE DE L'AGGLOMÉRATION

1

Versailles Grand Parc est doté d'un potentiel foncier en développement, d'un vivier commercial abondant et d'une offre hôtelière de qualité.

Versailles Grand Parc compte aujourd'hui 17 000 entreprises et 13 zones d'activités économiques qui représentent au total 220 ha de foncier, dédiés spécifiquement aux entreprises. De tailles très différentes, situées en milieu urbain ou en zones périphériques, elles représentent environ 1 150 000 m² d'immobilier à destination des entreprises.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE VERSAILLES GRAND PARC

Burospace à Bièvres

10 ha regroupant plus de 1 000 emplois, essentiellement dans les secteurs de l'ingénierie, notamment pour l'industrie automobile.

ZAC Croix Bonnet à Bois-d'Arcy

50 ha dédiés aux activités sur une ZAC mixte de 120 ha. Lancée en 2005, elle arrive au terme de sa commercialisation.

ZI Buc

17 ha, 260 000 m² de SHON répartis en 3 tiers entre bureaux, locaux d'activité et entrepôts. La plus grande des ZAE de VGP compte plus de 5 000 emplois.



ZAC Fossé Pâté à Fontenay-le-Fleury

Située en bordure de gare Transilien, cette ZAC regroupe un petit ensemble immobilier principalement composé de locaux d'activités.

ZI Les-Loges-en-Josas

Ce site qui fait face à la plus grande ZI de Buc, est essentiellement composé de locaux industriels. Quelques entreprises y sont installées, mais sur des surfaces assez importantes.

Jouy-en-Josas

- Jouy Technology : petite zone privée, regroupant une dizaine d'entreprises.
- Les Metz : regroupement de locaux de petites entreprises, principalement de bureaux, en bordure de la RN12.

ZAC Montgolfier à Noisy-le-Roi

ZAC lancée en 2005, dont le premier bâtiment sort de terre début 2012. Elle se situe en bordure de gare Transilien et d'une route départementale.

Rocquencourt

Ensemble Mercedes-INRIA, sur deux sites voisins.

Toussus-le-Noble

- Airparc : ZAE créée dans les années 1990, constituée exclusivement de bureaux et d'un restaurant inter entreprises. L'accessibilité au site par les transports en commun est un enjeu majeur de cette ZAE.
- Aéroport : premier aéroport français en nombre de mouvements, il est pourtant peu connu et ses infrastructures ne permettent pas un développement plus large de son activité professionnelle. La ZAE comprend notamment des sociétés leaders dans la maintenance technique des appareils.

Satory à Versailles

Satory : site au passé militaire, en cours de requalification. Des acteurs de l'automobile y sont déjà installés. Des études sont en cours pour déterminer le devenir du site, dont le potentiel est remarquable, avec un arrêt du futur métro du Grand Paris et au sein de l'OIN Paris-Saclay. Première zone d'activité économique déclarée d'intérêt communautaire.

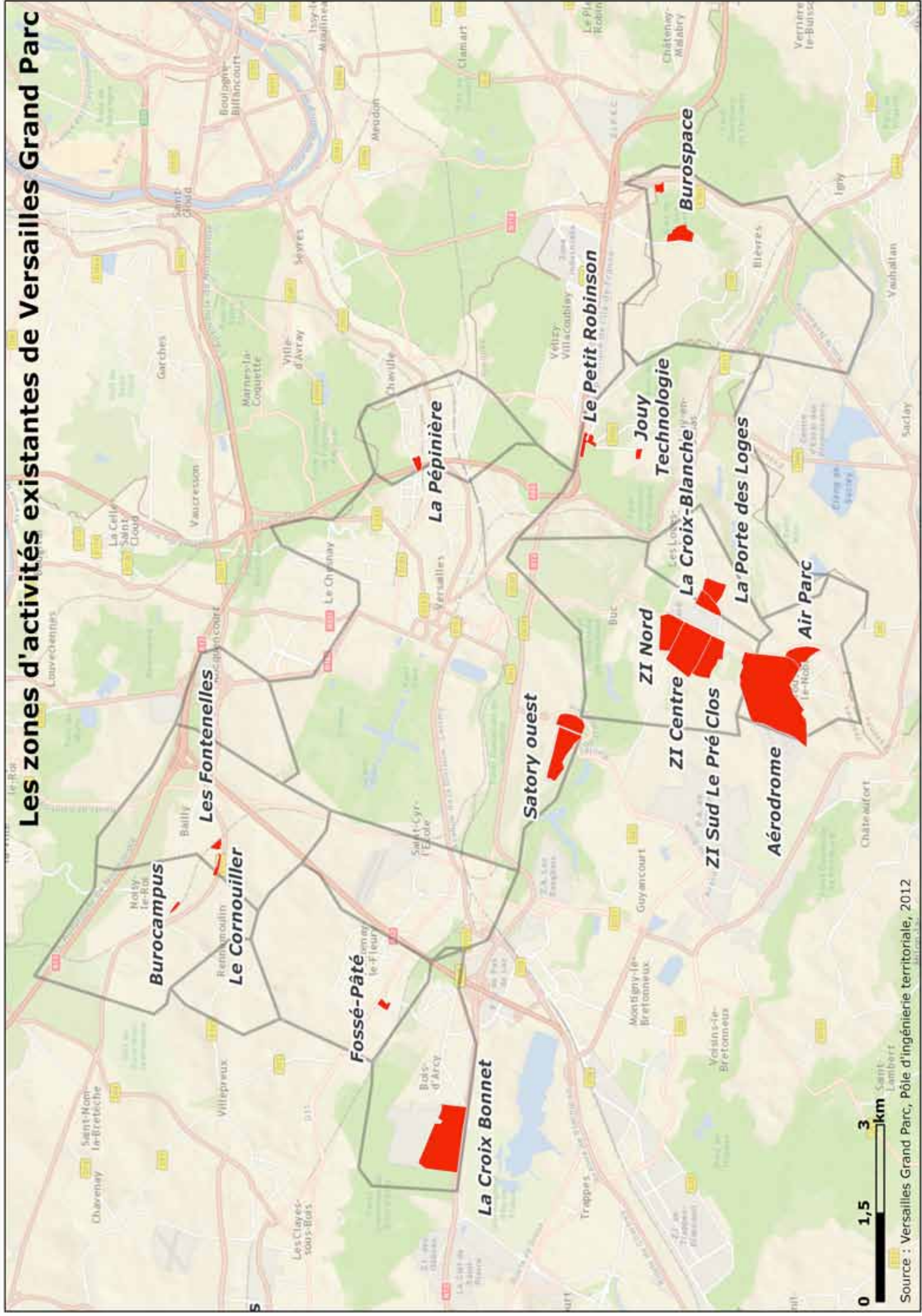
ZAC de la pépinière à Viroflay

ZAE créée dans les années 1990, regroupant des PME et où le groupe Bongrain se développe particulièrement. Le site se situe à proximité de la pépinière de VGP.

Parc d'activités des Fontnelles à Bailly

ZAE d'une trentaine d'entreprises.

Les zones d'activités existantes de Versailles Grand Parc



Source : Versailles Grand Parc, Pôle d'ingénierie territoriale, 2012

L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL DE PARIS - SACLAY



Parmi les compétences en matière de développement économique, le développement de la zone d'activité de Satory intégrée dans le périmètre de l'O.I.N., fait de l'agglomération un acteur incontournable pour la réflexion sur le Grand Paris.

La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se situe pour partie dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national de Paris - Saclay. L'établissement public de Paris Saclay (EPPS), en charge de l'OIN, a pour mission d'accélérer le développement du cluster et de créer les conditions nécessaires à l'accueil physique du projet sur ce vaste territoire métropolitain à travers trois types de compétences : aménagement, conduite de projets immobiliers/maîtrise d'ouvrage, développement économique.

Afin d'agir de façon cohérente aux différentes échelles du territoire de l'OIN, l'EPPS a lancé plusieurs études depuis 2 ans :

- étude de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère visant à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre et de développement du cluster Paris-Saclay et ses implications

territoriales à l'échelle de l'OIN. Cette réflexion précise les grands principes structurants du projet territorial du cluster en matière de desserte, de paysage et d'environnement, sur le périmètre global et à l'échelle des territoires stratégiques identifiés comme le sud du plateau de Saclay et Versailles-Satory/Saint-Quentin-les-Yvelines-La Minière ;

- étude de programmation stratégique globale sur les grands équilibres logements / équipements / développement économique ;
- étude de stratégie économique sur le secteur de Versailles-Satory / Saint-Quentin-les-Yvelines-La Minière, visant à préciser le potentiel des pistes d'essais pour le développement des activités économiques et de R&D autour de la mobilité ;
- étude de programmation urbaine et de définition des conditions de mise en œuvre d'un projet urbain sur le secteur de Satory : activités économiques, logements, commerces, services et équipement ;
- étude pour la redynamisation et le réaménagement des zones d'activités économiques de Buc / Toussus-le-Noble / Les Loges-en-Josas.

“ *Vue aérienne de Versailles Satory / Saint-Quentin-en-Yvelines / La Minière* ”



le Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2007-2013 comprend un volet territorial, dénommé GP3, qui apporte une aide au financement de projets d'aménagement intercommunaux. Les agglomérations de Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Europ'Essonne et Plateau de Saclay ont à cet effet élaboré un projet de territoire

Projets du territoire des Quatre Agglomérations

Points de repère :

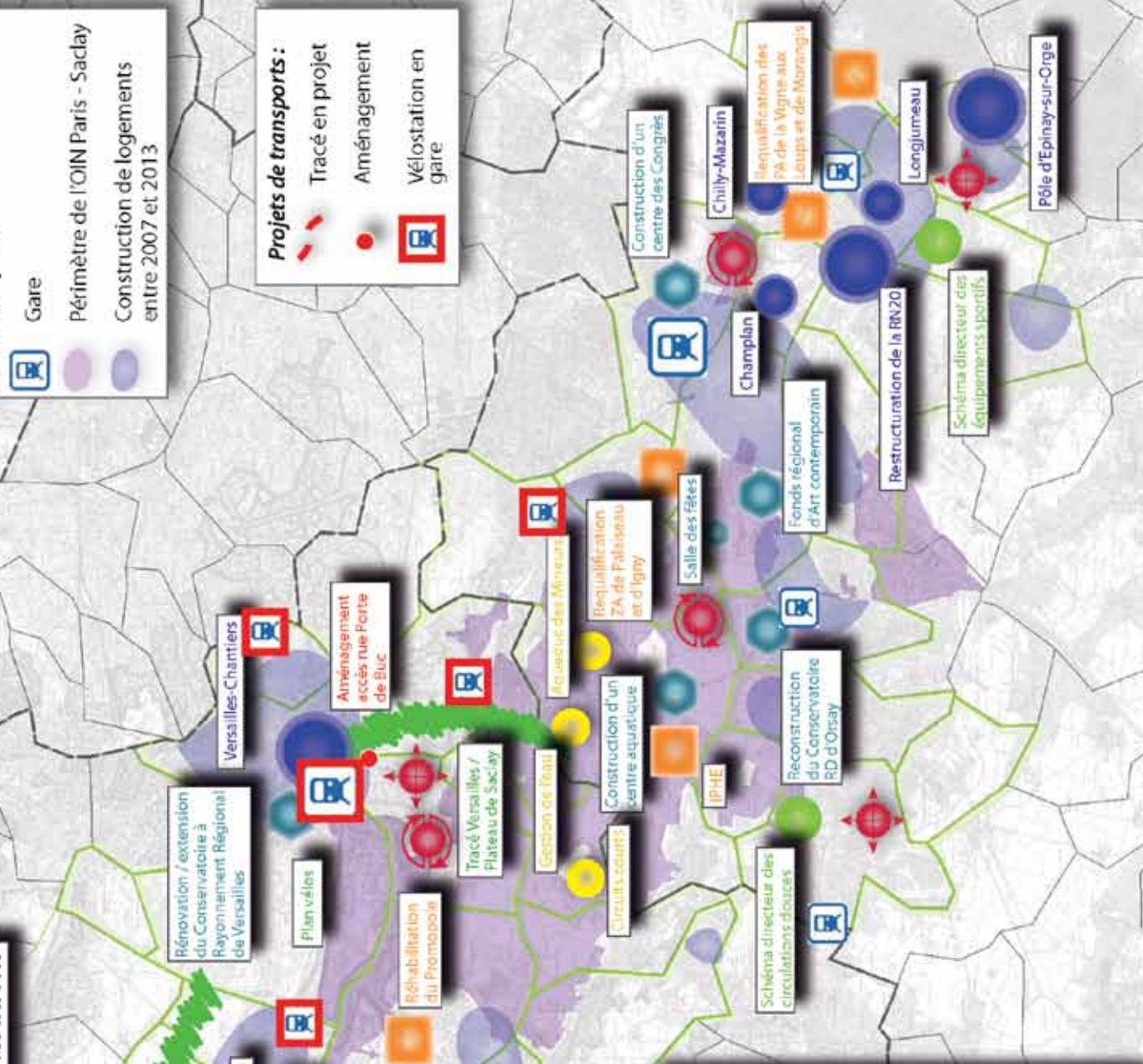
- Gare
- Périmètre de l'OIN Paris - Saclay
- Construction de logements entre 2007 et 2013

Projets de transports :

- Tracé en projet
- Aménagement
- Vélostation en gare

Potentiel de développement ou projets par catégorie :

- Etudes urbaines stratégiques
- Etudes équipements de loisirs
- Etudes environnement, agriculture
- Grands équipements
- Développement économique
- Recherche et innovation
- Développement des réseaux
- Très haut débit
- Agences de mobilité
- Paysage, agriculture, circulations douces



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : STIMULATEUR DE RÉUSSITE

ZOO
MOO

Versailles Grand Parc, nouvelle agglomération de 186 000 habitants aux portes de Paris, va ouvrir en mars 2012 une pépinière d'entreprises de 1 400m², au centre d'un territoire marqué par un fort dynamisme économique. Son emplacement et ses atouts en font une réelle opportunité pour les nouvelles entreprises franciliennes. Conçue comme une plate-forme qui regroupe l'ensemble des institutions participant à la création d'entreprises et offrant un suivi individualisé, la pépinière permettra d'augmenter le taux de survie des entreprises, actuellement de 50% à 5 ans (moyenne nationale).

Accessible en 14 minutes de La Défense, 17 minutes de Montparnasse, 23 minutes de Saint-Lazare, à proximité des autoroutes A86 et A13, à moins de 20 kilomètres de Paris, la pépinière VGP sera particulièrement bien desservie.

Des consultations gratuites et individuelles sont effectuées par des experts sur rendez-vous : juridique, comptable, fiscal, commercial, ressources humaines, protection sociale, propriété intellectuelle, assurances. Ces services offrent toute la logistique d'une PME. Une équipe permanente sur place est apte à répondre aux préoccupations des jeunes entreprises.

Les 58 bureaux, modulables et accessibles 24h/24, sont aménagés dans un immeuble entièrement rénové aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et BBC (Bâtiment Basse Consommation). Des salles de réunions ainsi que des



copieurs multifonctions (photocopies, télécopies et scanners) sont à disposition des jeunes entrepreneurs. Les bureaux seront équipés de la fibre optique.

Une signalétique, des cheminements piétons vers les transports en commun et des places de parking sont prévus. Enfin, l'espace commun contient un point presse, une cafétéria et un centre de documentation, ce qui fait de cette pépinière un véritable lieu de vie.





PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES :

UNE INTÉGRATION URBANISTIQUE ET PAYSAGÈRE RÉUSSIE



Bâtir de nouvelles infrastructures ou les rénover, en répondant aux normes esthétiques et écologiques actuelles, tout en préservant la richesse du patrimoine existant est une priorité du président de l'agglomération de Versailles Grand Parc et maire de Versailles, François de Mazières.

Cette dynamique est notamment incarnée par le choix de la nouvelle garde issue des NAJAP – Les Nouveaux Albums des Jeunes Architectes Paysagistes – qui redessinent et harmonisent les contours des projets d'urbanisme de Versailles. L'un des lauréats Guillaume Delemazure a gagné le concours pour le projet de la pépinière. Son équipe a réalisé une réfection moderne du bâtiment, tout en assurant une intégration paysagère réussie dans un quartier important au regard de l'aménagement équilibré du territoire.

Des espaces modulables et conviviaux

En restructurant ce bâtiment, une ancienne école dans le quartier Moser à Versailles, l'équipe a volontairement conservé la trame initiale en ne modifiant que les éléments de circulation verticale et horizontale.

Cela permet l'implantation de bureaux standardisés, tout en préservant la flexibilité de l'équipement. Les locaux sont liés par des cloisons mobiles, qui permettront aux entreprises de **faire évoluer la taille de leurs bureaux** en fonction de leur croissance.

A chaque niveau, des espaces sous forme de « **salons-escaliers** », positionnés en enfilade, permettent une ascension en diagonale à travers le bâtiment. Ils aboutissent à **une salle de réunion placée en toiture**, qui bénéficie d'une vue privilégiée.

Une référence à l'histoire du lieu

Pour illustrer l'histoire du site et du projet, un motif a été créé en perforant directement les panneaux de tôle en acier galvanisée et laquée, choisis pour la façade. Il est inspiré de **dessins d'anciennes toiles de Jouy**, emblématiques de la créativité de l'agglomération.

Le coloris des tôles joue avec celui de l'enduit, dont il

reprend la teinte en y ajoutant un effet réfléchissant donnant un caractère plus précieux au bâtiment. Ce caractère est souligné par l'utilisation d'un rouge foncé « cardinal » en arrière plan des tôles, établissant au cours de la journée un contraste entre le bâtiment et son parement métallique, en fonction de la luminosité.

La salle de réunion placée en toiture est conçue comme un « **lampion** » : une lanterne reflétant le ciel et les éléments ainsi que l'activité interne de l'équipement.

Une faible consommation énergétique

L'optimisation de l'enveloppe de la construction a permis de transformer un ouvrage très énergivore en un bâtiment répondant aux normes BBC. L'ensemble des cheminements des circuits de chauffage ont été calorifugés pour éviter toute perte de chaleur. Les appareils de chauffage ont également été dimensionnés pour optimiser les apports thermiques dans chaque pièce, en fonction de leur orientation.

L'ensemble des installations techniques de la pépinière est visible dans les circulations, partiellement masqué par des panneaux acoustiques démontables. Ce choix a été fait afin d'offrir la plus grande flexibilité possible dans l'usage des locaux et leur éventuelle adaptation à des besoins futurs.





DES SYNERGIES POUR L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

2

Forte de ses 14 communes représentant 186 000 habitants dont 75 000 actifs, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc accueille de plus en plus d'entreprises.

Versailles Grand Parc offre de nombreux avantages :

- Sa proximité de Paris (< 20 minutes) lui offre un cadre de travail de qualité. Accès à 3 aéroports, 3 autoroutes et 14 gares (TGV, RER, SNCF).
- Forte de 75 000 actifs qui représentent 35% de sa population, Versailles Grand Parc se démarque du reste de la population nationale dont la moyenne est de 13%.
- 37% de la population active possède au moins un bac+2 alors que la moyenne nationale est de 16%.
- 11 secteurs d'activités sont représentés sur le territoire de l'agglomération.
- Une offre d'enseignements riche : groupe HEC, Université de Versailles Saint-Quentin, Institut Supérieur International du Parfum de la Cosmétique et de l'Aromatique Alimentaire (ISIPCA), école nationale supérieure du paysage, école d'architecture, Ecole de l'environnement et du cadre de vie (TECOMAH)...
- Plusieurs centres de recherche : INRIA, Air liquide, INRA, LIVIC...
- De nombreux sites prestigieux permettent d'assurer des opérations publiques de qualité : château de Versailles, Palais des Congrès de Versailles, hôtels de prestige tels le Trianon Palace et d'autres établissements 4 étoiles et 3 étoiles (au nombre de 6).

- Plus de 2 000 commerces, un taux de vacance de 7,8% et 10 marchés actifs.
- Un soutien fort destiné à promouvoir les artisans et leurs créations auprès de la population.

Un dispositif d'accueil sans équivalent

Le dispositif d'accompagnement immobilier des entreprises proposé par Versailles Grand Parc est à la pointe de ce que l'on peut trouver en France.

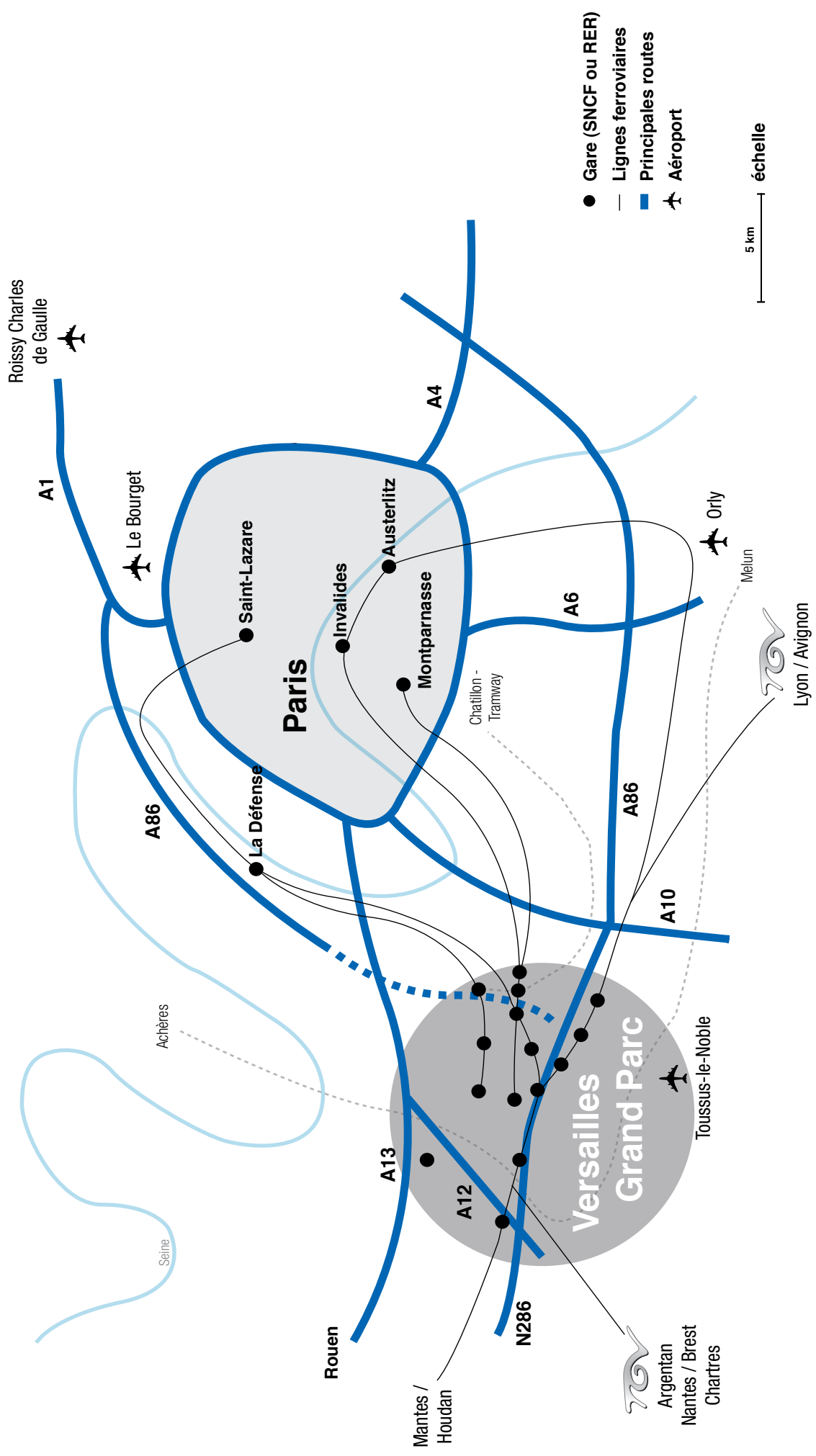
L'orientation des projets d'implantation se fait par étapes :

- La transmission de listes personnalisées de locaux disponibles dans le parc immobilier d'entreprises et de locaux commerciaux,
- La transmission d'informations sur les terrains disponibles à l'achat sur l'ensemble des territoires des 14 communes,
- Une orientation vers les principaux organismes commercialisant pour finaliser les démarches d'implantation,
- La mise en relation avec les aménageurs ou les services des communes où l'entreprise souhaite s'installer.

En relation étroite avec les Centres d'affaires de son territoire, Versailles Grand Parc a pour objectif de réaliser prochainement un hôtel d'entreprises. Complément naturel de la pépinière d'entreprises, il permettra aux PME et PMI de poursuivre leur parcours résidentiel sur le territoire en trouvant une solution immobilière souple et adaptée à leurs besoins en phase de croissance.

“ Parc immobilier d'entreprises et locaux commerciaux ZAC Montgolfier - Noisy-le-Roi





- Gare (SNCF ou RER)
- Lignes ferroviaires
- ▬ Principales routes
- ✈ Aéroport

5 km échelle

Paris

Versailles
Grand Parc

Roissy Charles de Gaulle

Le Bourget

Orly

Melun

Lyon / Avignon

A86

A4

A6

A86

A10

Achères

Seine

A13

Rouen

A12

N286

Toussus-le-Noble

Mantes / Houdan

Argentan
Nantes / Brest
Chartres

Saint-Lazare

Invalides

Austerlitz

Montparnasse

La Défense

Chatillon -
Tramway

DES CENTRES DE RECHERCHE ACTIFS

Le plateau de Satory, située sur l'agglomération, est un véritable territoire d'accueil et d'expérimentation à travers notamment :

Le pôle de compétitivité Movéo'Tec : des automobiles et transports collectifs sûrs pour l'homme et son environnement

Le pôle de compétitivité Movéo, à vocation mondiale, est un cluster visant à favoriser l'émergence de nouvelles activités à haute performance issues de l'industrie automobile et des transports. Ce pôle travaille autour de trois axes :

- réduire la consommation d'énergie et d'émission de CO₂,
- faire diminuer le nombre de morts et de blessés sur les routes,
- favoriser la mobilité des personnes âgés et à mobilité réduite.

L'institut d'excellence dans les énergies décarbonées (IEED) Védécom

Versailles Grand Parc est partenaire en qualité de donateur associé du projet d'Institut VédéCoM. Cet Institut du Véhicule Décarboné Communicant et de sa Mobilité sera à la fois centre de recherche et d'innovation, pôle formation et centre de soutien au développement des PME. Cet outil collaboratif offrira aux acteurs français et internationaux de la filière (industriels, universités, centres de recherches...), quelle que soit leur taille, un écosystème unique pour imaginer, concevoir, tester et démontrer leurs concepts futurs



“ Une mobilité innovante ”

HEC

Le groupe HEC est installé depuis 1964 sur le territoire de Versailles Grand Parc, à Jouy-en-Josas. Regroupant 1 800 étudiants de près de 100 nationalités, pour des enseignements de haut niveau (Master, Doctorats, Executive MBA). L'école propose également des formations continues pour les chefs d'entreprises du territoire et, dans le cadre de son programme Challenge Plus, une formation aux porteurs de projets innovants.



INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) - Le centre Versailles-Grignon de l'INRA, et le centre de Jouy-en-Josas

Établissement de recherche publique créé en 1946 pour moderniser l'agriculture française, l'INRA a accompagné, depuis, les mutations du monde agricole, des filières alimentaires et des territoires avec l'objectif de répondre aux attentes exprimées par la société, notamment celle de l'autonomie alimentaire de la nation. Il regroupe 2 000 personnes au service de la biologie, de l'agro-alimentaire, de l'agriculture et de l'environnement. Les défis relevés aujourd'hui sont davantage sociétaux avec l'intégration des questions environnementales et trouvent des résonances avec les développements de la grappe d'entreprises le Vivant et la Ville.

“ Institut Supérieur International
du Parfum de la Cosmétique et
de l’Aromatique Alimentaire





Association originale, elle regroupe des entreprises autour de thématiques intégrant l'eau, le sol et le végétal dans l'espace urbain. Cela concerne entre autres les métiers liés aux jardins et aux paysages urbains. Dans l'agglomération versaillaise, le travail du végétal et de l'eau est depuis trois siècles une tradition d'excellence.

Le Vivant et la Ville est une « grappe d'entreprises » labellisée en janvier 2011 et soutenue par Versailles Grand Parc, le Conseil Général des Yvelines et la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Val d'Oise Yvelines. L'objectif est de développer et de structurer une nouvelle filière d'activité, autour de la place du végétal et de l'amélioration du cadre de vie dans l'espace urbain.

Les domaines d'intervention sont multiples et générateurs d'emplois : identifier et réduire les pollutions de toute nature, accroître la biodiversité, apporter des services nouveaux. Il s'agit d'envisager l'urbanité comme un écosystème et de faire appel aux innombrables propriétés du vivant pour répondre de manière durable aux enjeux urbains.

Les actions menées

Que ce soit la valorisation de déchets végétaux et organiques en les transformant en compost utilisé en circuit court, la rétention des eaux pluviales et la régulation thermique au

travers des enveloppes végétales des bâtis, la limitation de l'imperméabilisation des sols urbains ou la limitations de la présence d'éléments allergènes dans l'espace urbain, les marchés liés à la nature en ville sont en pleine expansion.

Construction d'offres communes, mise en place de démonstrateurs – sites urbains – destinés à promouvoir des solutions innovantes, partage des savoir-faire, promotion de services et de nouveaux produits, actions techniques de certification, veille, formation, ou encore plan de communication, contact presse, site internet, telles sont les missions de l'association.

Quelques exemples d'adhérents

- une entreprise, Hydrasol, a mis au point un « tensiomanager » qui permet de mesurer la tension hydrique des sols et l'enracinement des végétaux,
- un label, R LAB Conseil, conçu par des médecins allergologues pour le contrôle des allergènes,
- un paysagiste, Vertdéco, a mis en place une démarche de développement durable avec une station de phytoépuration qui assure le traitement de l'ensemble des effluents.

Pour l'instant le Vivant et la Ville regroupe 26 entreprises en Ile-de-France, mais son objectif est de regrouper les entreprises au plan national.





Le Vivant et la Ville

L'ingénierie écologique
au service des enjeux urbains



L'agglomération Versailles Grand Parc est marquée par une grande tradition de qualité, qui se décline dans de nombreux domaines.

La création et l'entretien du Grand Parc de Versailles, aujourd'hui en partie disparu, ont été possibles grâce au travail de milliers d'artisans. Les savoir-faire historiques perdurent, les corps de métiers d'autrefois ont donné naissance à un tissu d'entreprises dynamiques.

De fortes compétences en horticulture

La création de grands établissements horticoles, comme Truffaut ou Moser, a été déterminante. Des centres d'enseignement de haut niveau tels que l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, l'Ecole de l'Environnement et du Cadre de Vie - Tecomah, le centre de recherche de l'INRA ou encore l'Arboretum du Muséum d'Histoire Naturelle de Chèvreloup, avec ses collections et expertises uniques... font de l'horticulture une vraie filière d'excellence.



© Jacques de GIVRY

Des paysagistes de renom

Les entrepreneurs du paysage, tels que Gally ou Viltain, innovent et diversifient leurs produits et services. Ils créent des circuits courts, des nouveaux emplois, et deviennent des acteurs économiques à part entière.

La magie des artisans d'art

Versailles Grand Parc accueille sur son territoire plus d'une centaine d'artisans d'art, recensés chaque année dans un guide ré-actualisé, qui présente les spécificités de chaque artisan, ses compétences et son parcours. Luthiers, créateurs et restaurateurs de vitraux, relieurs, tapissiers, horlogers, ébénistes, chapeliers... Les artisans représentent une richesse humaine, artistique et économique.



Une filière équestre prestigieuse

Le développement du tourisme équestre s'accompagne par de nombreuses initiatives : réhabilitation d'anciens sites agricoles, création de plates-formes de compostage de fumier, conception de nouveaux itinéraires et mise en place de signalétique pour faciliter la découverte du patrimoine au travers de la randonnée équestre.

L'Académie du spectacle équestre, corps de ballet unique au monde, créée par Bartabas à la Grande Ecurie du château de Versailles, contribue au rayonnement de la filière.



© WEINER

“ La magie des
artisans d’art



TROPHÉE DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES

Versailles Grand Parc met les femmes à l'honneur en lançant la première édition du Trophée des femmes chefs d'entreprise.

Ce trophée récompensera trois femmes à la tête de leur entreprise, localisée sur le territoire de Versailles Grand Parc, dans les catégories suivantes :

- « Jeune entreprise de moins de trois ans »
- « Innovation »
- « Coup de cœur – Parcours personnel et professionnel »

Alors que les femmes représentent 46% de la population active en France, elles ne sont que 28% des entrepreneurs dans les PME.

Versailles Grand Parc a décidé de mettre à l'honneur ces femmes chefs d'entreprises, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Yvelines Val d'Oise.

Toutes les chefs de TPE ou PME inscrites depuis plus d'un an au registre du commerce sont invitées à concourir.

Les lauréates recevront :

- un trophée original créé par un artiste de la communauté d'agglomération,
- un MacBook Pro,
- une formation courte offerte par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise/Yvelines,
- une entrée journée pour deux personnes au Spa du Trianon Palace Hôtel de Versailles.

Trophée *femmes* CHEFS D'ENTREPRISE

PORTAIT D'UNE MARRAINE



C'est une femme au parcours hors du commun qui a accepté d'être la marraine du Trophée des femmes chefs d'entreprise.

Personnalité reconnue du monde de la cosmétique, Marie-France de Chabaneix est une femme qui a formidablement réussi.

Mariée à 20 ans, mère de trois enfants, elle rencontre par hasard Mulford J. Nobbs, fondateur de la marque californienne Nutrimetics, spécialiste de la vente à domicile. Marie-France de Chabaneix apprend l'anglais et s'informe sur Nutrimetics. Puis, empruntant les sommes nécessaires pour lancer son activité, elle crée sa SARL et organise dans son appartement les premiers ateliers Nutrimetics.

Elle fonde les structures de la société Nutrimetics France, attire de nouvelles vendeuses, achète un terrain à Buc dans les Yvelines et y installe ses bureaux. C'est un véritable succès économique avec plus de 6000 consultantes Nutrimetics fin 2011.

Depuis trois ans Marie-France de Chabaneix a passé le flambeau à Nathalie Coppola, PDG de Nutrimetics France dont elle reste Présidente d'Honneur. Membre du Conseil fédéral de la FEBEA (Fédération des entreprises de la Beauté), elle est également membre de la Chambre de commerce et d'industrie Yvelines-Val d'Oise. Marie-France de Chabaneix est chevalier de la Légion d'Honneur.



LES 14 COMMUNES EN CHIFFRES

BAILLY



Claude JAMATI

4 300 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2011

Superficie : 652 hectares

BIÈVRES



Hervé HOCQUARD

5 112 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2004

Superficie : 989 hectares

BOIS D'ARCY



Claude VUILLIET

12 000 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2007

Superficie : 543 hectares

BUC



Jean-Marc LE RUDULIER

5 871 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 806 hectares

FONTENAY-LE-FLEURY



Dominique CONORT

12 974 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 543 hectares

JOUY-EN-JOSAS



Jacques BELLIER

8 230 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 1 014 hectares

LES LOGES-EN-JOSAS



Patrick CONFETTI

1 476 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 247 hectares

NOISY-LE-ROI



Michel COLIN

7 718 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2011

Superficie : 543 hectares

LES 14 COMMUNES EN CHIFFRES

RENNEMOULIN



Arnaud HOURDIN

146 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2011

Superficie : 220 hectares

ROCQUENCOURT



Jean-François PEUMERY

3 251 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 277 hectares

SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Bernard DEBAIN

16 365 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 501 hectares

TOUSSUS-LE-NOBLE



Gilles PANCHER

900 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 402 hectares

VERSAILLES



François de MAZIÈRES

88 400 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 2 618 hectares

VIROFLAY

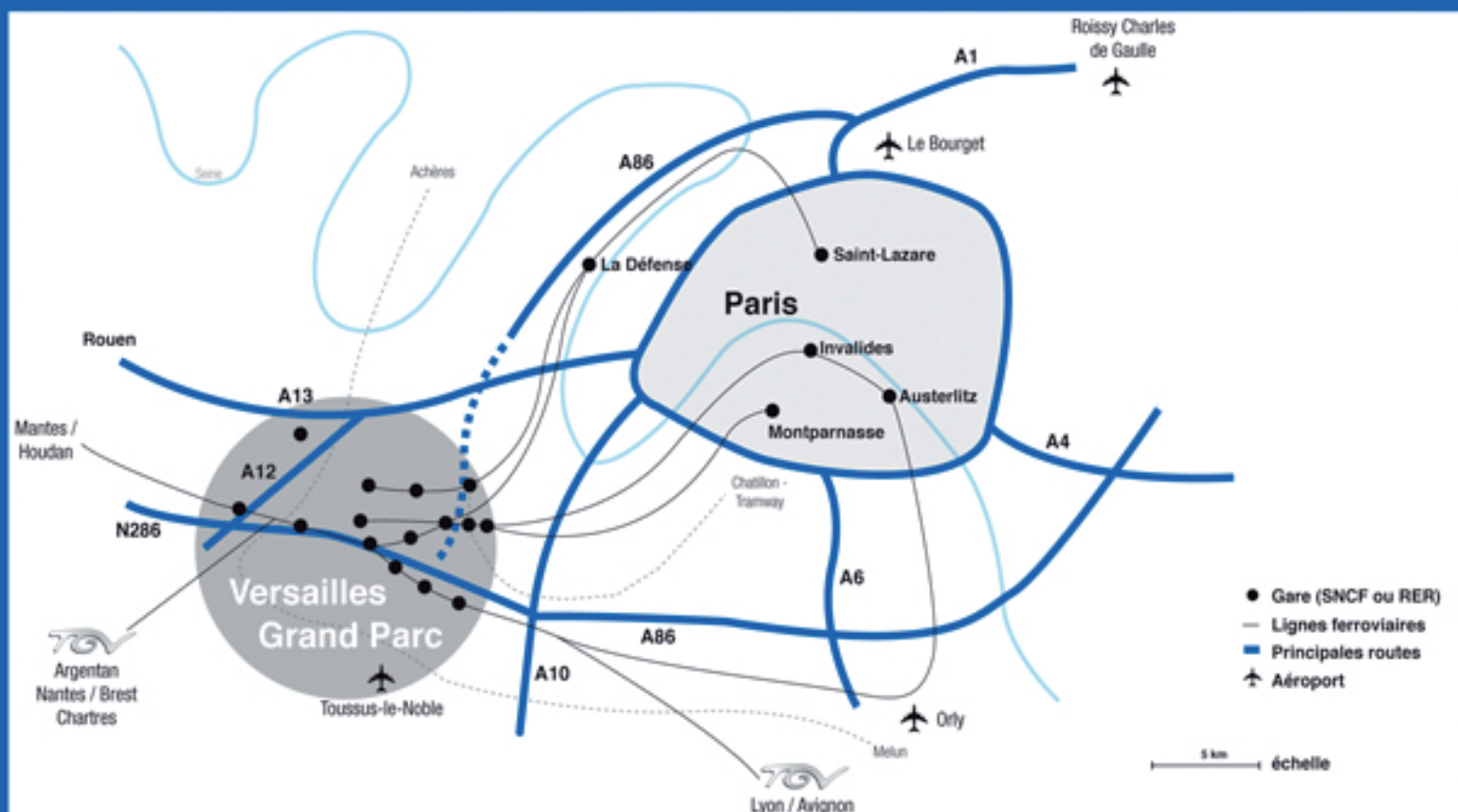


Olivier LEBRUN

15 900 habitants

Entrée dans l'agglomération :
1^{er} janvier 2003

Superficie : 343 hectares



Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

7 ter rue de la Porte de Buc - 78000 Versailles

accueil@grandparc.fr

Tél : 01 30 83 03 10 - Fax : 01 39 53 96 14



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Contact médias - Echos de Villes

Tél : 01 42 21 12 18 - info@echosdevilles.com